



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

**DEMANDE D'AUTORISATION INDIVIDUELLE DE DESTRUCTION A TIR D'ANIMAUX NUISIBLES- année 2023**Je soussigné·e (prénom, nom) demeurant·e à (adresse complète) E-mail  @  N° de téléphone 

agissant en qualité de  Propriétaire  Délégué du propriétaire *Dans le cas d'une délégation, joindre impérativement une copie de la délégation.*  
 Fermier  Délégué du fermier *(un modèle vous est proposé au verso)*

sur la commune de  (faire une demande par commune)sollicite une **autorisation de destruction à tir** des espèces ci-dessous :

Espèces	choix	Périodes possibles en 2023	NATURE de(s) la culture(s) menacée(s) ou MOTIF détaillé des dégâts (annexer les précisions)	Localisation : Liste des parcelles cadastrales ou lieu dit avec surface correspondante
fouine	<input type="checkbox"/>	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mars	obligatoire <input type="text"/>	
corbeau freux et corneille noire	<input type="checkbox"/>	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mars		
	<input type="checkbox"/>	Du 1 <sup>er</sup> avril au 10 juin	obligatoire <input type="text"/>	
chien viverrin	<input type="checkbox"/>	Du 1 <sup>er</sup> mars au 1 <sup>er</sup> septembre		
vison d'Amérique	<input type="checkbox"/>	Du 1 <sup>er</sup> mars au 1 <sup>er</sup> septembre		
raton laveur	<input type="checkbox"/>	Du 1 <sup>er</sup> mars au 1 <sup>er</sup> septembre		
bernache du Canada	<input type="checkbox"/>	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mars		
pie bavarde (selon les cantons autorisés)	<input type="checkbox"/>	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mars		
	<input type="checkbox"/>	Du 1 <sup>er</sup> avril au 10 juin	obligatoire <input type="text"/>	
Ragondin		Du 1 <sup>er</sup> mars au 1 <sup>er</sup> septembre		
étourneau sansonnet (selon les cantons autorisés)	<input type="checkbox"/>	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mars		
	<input type="checkbox"/>	Du 1 <sup>er</sup> avril au 1 <sup>er</sup> septembre	obligatoire <input type="text"/>	
renard	<input type="checkbox"/>	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mars		
	<input type="checkbox"/>	Du 1 <sup>er</sup> avril au 1 <sup>er</sup> septembre	protection de l'élevage avicole de <input type="text"/>	

surface totale  haJe demande l'autorisation de m'adjoindre pour ces destructions  tireurs : (nom, prénom et adresse postale)M./Mme M./Mme M./Mme M./Mme M./Mme  suite à annexer**Je m'engage à adresser à la Fédération départementale des chasseurs, pour le 30 septembre 2023 au plus tard, un compte-rendu (même nul) des destructions réalisées.**A  le  Signature**ATTESTATION DU MAIRE DE LA COMMUNE à recueillir avant l'envoi de la demande à la DDT**Le Maire de la commune de  atteste la qualité du demandeur ci-dessus.

(Date, Signature et cachet de la Mairie)

L'attestation de la mairie peut prendre la forme d'un mail émis de l'adresse mail officielle de la mairie à destination du service chasse de la DDT**Demande à adresser à** DDT/ABER/NERF/Chasse \_ C.O. 60025 \_ 54035 NANCY Cedex **ou** ddt-foret-chasse@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Modèle de délégation de destruction à tir d'animaux classé susceptibles d'occasionner des dégâts par arrêté ministériel ou préfectoral.

Département de Meurthe-et-Moselle – année 2023

*Ce document doit être rempli par le détenteur du droit de destruction*

Je soussigné·e, Mme, M. :

Propriétaire ou fermier·e sur la commune de :

- Délègue mon droit de destruction des animaux nuisibles sur mes propriétés :

parcelles ou lieux dit	Surfaces

- durant la période autorisée aux personnes désignées par mes soins dans le tableau ci-dessous :

nom, prénom	domicile

fait à  
signature

le / /

NB : un exemplaire doit être remis à chaque délégataire désigné, et l'original conservé par le détenteur de l'autorisation.